

Département : 21 JM 21001848
Aire d'étude : NOLAY
Commune : MOLINOT
Edifice contenant : EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION (REF : 00061318).
Emplacement : CHAPELLE DROITE, ADOSSE AU MUR POSTERIEUR
Dénomination : **AUTEL, RETABLE**
Précision : AUTEL TOMBEAU, RETABLE ARCHITECTURE A NICHE, AUTEL SECONDAIRE

Coordonnées : LAMBERT2 X = 0771250 Y = 0226110

PROPRIETE PUBLIQUE

Dossier INVENTAIRE TOPOGRAPHIQUE établi en 1978 , 1992 par LAUVERGEON BERNARD, LAROCHE LAURENT

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1978

DESCRIPTION

Catégorie technique : MENUISERIE

Structure : ELEVATION : GALBEE

Matériaux et techniques : CHENE : TAILLE, PEINT (FAUX MARBRE, POLYCHROME)

Description : NICHE EN CUL DE FOUR ; ASSEMBLAGE A COUPE CARREE, A TENONS ET MORTAISES CHEVILLES

Représentation et ornementation : ORNEMENTATION (COLONNE, FRONTON, ENTABLEMENT, A RINCEAU) ; SYMBOLE (CROIX DE MALTE)

Dimensions : H = 93 LA = 98 PR = 84 , RETABLE : H = 260

HISTORIQUE

Datation : 1ERE MOITIE 19E SIECLE

21

N° département

MOLINOT

Commune

Village

Beaune

Adresse ou lieu-dit
Nolay

Arrondissement

AUTEL-RETABLE

Canton

39.05

Dénomination et titre de l'œuvre

Matricule

Lieu de conservation

Édifice contenant l'œuvre : église paroissiale de l'Assomption

Emplacement et position dans l'édifice : chapelle droite, adossé au mur postérieur

Propriétaire : communeProtection M.H.● État de conservation : bon étatDossier établi le septembre 1978
revu lepar B. LAUVERGEON
parMatériau et technique :

- chêne peint en faux-marbre à fond crème et veines marron (panneaux du corps de l'autel et du gradin), à fond gris clair et veines gris foncé (bâti de l'autel et du gradin, fronton), à fond grenat (base des colonnes, corps postérieur de l'autel et frise du fronton), en fausse brèche rose et verte (panneaux du corps postérieur)
- décor en bois sculpté (rapportés ?) peint en vert
- croix de malte sculptée en bas-relief d'épargne sur le devant de l'autel
- assemblages, à coupe carrée, à tenons et mortaises chevillés

Dimensions :

- autel h. 0,93 m
l. 1,98 m
pr. 0,84 m
- retable h. 2,60 m

Structure :

autel tombeau d'élévation galbée, adossé à un corps postérieur, gradin droit, retable architecturé posé sur le gradin ; niche en cul-de-four au centre du retable.

Datation :

début du XIXe siècle.



21. MOLINOT
Eglise paroissiale de l'Assomption

78.21.1035 V2
Cliché M. THIERRY

AUTEL-RETABLE
face



21. MOLINOT
Eglise paroissiale de l'Assomption

78.21.1034 V2
Cliché M. THIERRY

AUTEL-RETABLE
3/4 gauche

